

# Table des matières

<b>Préface</b>	<b>8</b>
Dominik SMONIEWSKI	
<b>Préface</b>	<b>11</b>
Bruno COLMANT	
<b>Introduction : l'adoption du nouveau cadre de contrôle prudentiel</b>	<b>12</b>
1. Solvabilité II : un essai de définition...	12
2. ...d'un projet initié dès les années 90	14
3. Rappels des limites et défauts de Solvabilité I	16
4. Approche « Trois piliers, un socle et un toit »	19
4.1 Solvabilité II : une évaluation du patrimoine net des assureurs ...	20
4.2 ... que complète une analyse globale et prospective des risques ...	21
4.3 ... dans un cadre strict de « bonne gouvernance » ...	21
4.4 ... s'accompagnant de nombreuses obligations de publications et de <i>reporting</i> . . . . .	24
4.5 Le socle, pour l'exigence de l'ORSA. . . . .	24
4.6 Le toit, pour un contrôle complémentaire sur une base consolidée . . . . .	26
5. Aperçu des principales obligations et responsabilités incombant aux administrateurs des entreprises et groupes d'assurances . . . . .	26
<b>Aperçu des nouvelles exigences prudentielles</b>	<b>33</b>
<b>1. Pilier I : un ensemble d'exigences quantitatives</b>	<b>34</b>
1.1 Approche holistique de l'évaluation du patrimoine, des risques et de la solvabilité. . . . .	34
1.2 Évaluation des actifs et des passifs (hors provisions techniques)	36
1.3 Évaluation des provisions techniques. . . . .	37
1.3.1 <i>Exit Value, Best Estimate et Risk Margin</i> . . . . .	37
1.3.2 Segmentation. . . . .	45
1.3.3 Limites des contrats ( <i>contract boundaries</i> ) . . . . .	45
1.3.4 Options et garanties . . . . .	46

1.4	Capital de Solvabilité Requis (SCR) . . . . .	48
1.4.1	Définition et mode de calcul . . . . .	48
1.4.2	Agrégation des risques : principe et conséquences . . . . .	53
1.4.3	Modèles internes et formule standard : deux approches distinctes . . . . .	56
1.4.4	Description sommaire du SCR et des (modules de) risques de la formule standard . . . . .	58
1.5	Minimum de Capital Requis (MCR) . . . . .	66
1.5.1	Définition et raison d'être . . . . .	66
1.5.2	Mode de calcul . . . . .	67
1.6	Fonds propres éligibles à la couverture du SCR et du MCR . . . . .	67
1.6.1	Fonds propres de base : excédent actif/passif et emprunts subordonnés . . . . .	68
1.6.2	Fonds propres auxiliaires . . . . .	68
1.6.3	Classification sur trois niveaux de qualité (Tiers) : critères d'admissibilité . . . . .	68
1.6.4	Conditions d'éligibilité des fonds propres à la couverture du SCR et du MCR . . . . .	70
1.7	Synthèse : les onze étapes clés du calcul des ratios de solvabilité réglementaire . . . . .	74
<b>2.</b>	<b>Pilier II : un ensemble d'exigences organisationnelles</b>	<b>77</b>
2.1	Contexte . . . . .	77
2.2	Principes généraux de la directive cadre (articles de référence entre parenthèses) . . . . .	78
2.2.1	Responsabilité du CA/CD (art. 40) . . . . .	79
2.2.2	Exigences générales en matière de gouvernance (art. 41) . . . . .	79
2.2.3	Exigences de compétence et d'honorabilité (art. 42 et 43) . . . . .	81
2.2.4	<i>(Système et fonction de)</i> Gestion des risques (art. 44) . . . . .	81
2.2.5	ORSA : évaluation interne des risques et de la solvabilité (art. 45) . . . . .	82
2.2.6	Contrôle interne et fonction de conformité (art. 46) . . . . .	96
2.2.7	Audit interne (art. 47) . . . . .	99
2.2.8	Fonction actuarielle (art. 48) . . . . .	99
2.2.9	Sous-traitance/ <i>outsourcing</i> (art. 49) . . . . .	100
2.3	Gouvernance : attentes prudentielles de la B.N.B. . . . .	101

<b>3. Pilier III : obligations de reporting et de publications (disclosures)</b>	<b>136</b>
3.1 Considérations générales. . . . .	136
3.2 Reporting quantitatif. . . . .	137
3.2.1 Principaux tableaux (QRT : <i>Quantitative Reporting Template</i> ) . . . . .	137
3.2.2 Analyse et exploitation des données des QRT. . . . .	148
3.3 Reporting narratif . . . . .	158
3.3.1 Introduction . . . . .	158
3.3.2 Mémoire de gouvernance . . . . .	159
3.3.3 Rapport du comité de direction concernant l'évaluation de l'efficacité du système de gouvernance. . . . .	169
3.3.4 SFCR (Rapport sur la Solvabilité et la Situation financière) et RSR (Rapport Régulier au Contrôleur). . .	173
<b>4. La loi du 13 mars 2016 : options, nouveautés et spécificités belges</b>	<b>199</b>
<b>5. Premières conclusions</b>	<b>203</b>